

Les Mérites en francisation des personnes immigrantes

2012

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles vous invite à soumettre vos propositions de candidature aux Mérites en francisation des personnes immigrantes 2012 et à participer en grand nombre à la Francofête qui se déroulera du **19 au 25 mars 2012** sur le thème «**La Francofête, pour la volonté et le plaisir de vivre en français**».



Les Mérites en francisation sont décernés à des personnes, à des partenaires institutionnels ou communautaires ainsi qu'à des entreprises qui, par leurs actions, favorisent l'intégration des personnes immigrantes à la société québécoise. Ces distinctions seront remises le 22 mars prochain au cours de la Soirée des Mérites et des prix Francopub.

Organisée par l'Office québécois de la langue française en collaboration avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, la Francofête est un événement annuel voué à la célébration du français et de la francophonie.

Les Mérites en francisation sont attribués dans quatre catégories

Personne immigrante non francophone

Cette récompense est décernée à une personne qui, par ses efforts pour apprendre le français ou pour parfaire ses connaissances en français, a réussi à s'intégrer à la société québécoise et dont le parcours constitue une source d'inspiration pour les personnes nouvellement arrivées au Québec.

Personne œuvrant dans le domaine de la francisation des personnes immigrantes

Cette récompense est remise à une personne qui s'est illustrée au cours de sa carrière par ses réalisations, son engagement et la mise en place de ressources ou d'activités dans le domaine de la francisation des personnes immigrantes.

Partenaire institutionnel ou communautaire en francisation

Cette récompense est attribuée à un partenaire du Ministère qui s'est distingué par la qualité des services de francisation qu'il offre à la clientèle immigrante ainsi que par son engagement et ses réalisations exceptionnelles et novatrices visant à faciliter l'intégration des personnes nouvellement arrivées au sein de la société québécoise.

Entreprise

Cette récompense vise à reconnaître les efforts d'une entreprise au chapitre de la francisation des travailleuses et travailleurs immigrants et de leur intégration en milieu de travail, par la mise en place de cours de français et d'une offre de formation en milieu de travail.

Mise en candidature

Les dossiers de candidature doivent être transmis avant le **vendredi 10 février 2012, 17 heures**, par courriel ou par la poste.

Pour en savoir davantage sur les Mérites en francisation des personnes immigrantes 2012 et pour télécharger le formulaire de mise en candidature, visitez le site www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/merites.

Vous pouvez aussi communiquer avec le Secrétariat des Mérites à merites@micc.gouv.qc.ca ou au 514 873-9393, poste 22323.